



## Projet de Budget 2018 : Un choc fiscal jamais vu au bénéfice des riches et du CAC 40 !

Le budget annuel d'un Etat est un acte politique majeur et synonyme de choix à travers la fiscalité entre autres et impactant les citoyens, les services publics (SP), l'économie et la protection sociale (PS). Ce projet va être débattu, amendé dans les Assemblées jusqu'en Décembre.

**Deux caractéristiques** assumées clairement (sources PLF 2018)

### 1/ Poursuite de la diminution de la dépense publique (DP) par rapport à la richesse produite (PIB).

15 Milliards (Mds) d'économie (0,64 % du PIB estimé à 2349 Mds) :

- 7 Mds pour l'Etat
- 3 Mds pour les collectivités territoriales (CT)
- 5 Mds pour la sécurité sociale

L'évolution mécanique liée par exemple à l'inflation, le GVT, le vieillissement, le chômage... aurait dû conduire mécaniquement à une augmentation.

(Par exemple le budget augmente en volume de 0,5 % pour une inflation à 1 %. Le gel du point d'indice, le jour de carence, etc... sont des applications directes de ce choix).

On passe pour le ratio DP (environ 1260 Mds) sur PIB, de 54,6 % en 2017 à 53,9 % en 2018. En 2013 on était à 56,4 %.

**Le niveau de ce ratio** indique d'abord le degré de socialisation et de mutualisation des dépenses dans une société. La protection sociale (PS) est en France très socialisée et redistributive en fonction des besoins, à l'inverse des USA par exemple. La PS représente la moitié de nos DP (Près de 600 Mds. Et ce montant de DP n'est pas une part (ou soustrait) du PIB. De plus les services publics, comme l'éducation, participent à la création de richesse.

### 2/ Défisicalisation des revenus du capital. (Dont transformation de l'impôt sur la fortune (ISF) en Impôt sur la fortune immobilière (IFI) et taxe forfaitaire unique (TFU)).

- Transformation de l'ISF en IFU soit 3,2 Mds de recettes perdues pour le budget. Pour le seul B. Arnault ayant une fortune de 46 Mds cela équivaldra à un cadeau de 543 millions pour 2018. (source étude Oxfam sur notre site : <https://www.oxfamfrance.org/actualites/justice-fiscale/reforme-fiscale-pauvres-en-paient-limpot-casse> et outils d'analyse [http://www.snepfsu.net/outils/pol\\_france.php](http://www.snepfsu.net/outils/pol_france.php) ).
- Instauration de la TFU soit 1,3 Mds à minima de recettes perdues là aussi. Avant la taxation du capital (dividende, actions, ...) se faisait dans le cadre de l'impôt sur le revenu et les plus riches étaient imposés sur la base de la dernière tranche à 45 %. Maintenant ces revenus passeront à un taux forfaitaire unique de 30 %.
- Ajoutons la fin de taxation sur des hauts salaires dans la finance ou autres : perte de 0,7 millions à minima...
- Poursuite de la baisse de l'impôt sur les sociétés (ISS) soit 1,2 Mds de perte en recette. Celles-ci ont baissé de 51 % ces dix dernières années (27 Mds perdus pour l'état) alors que l'évolution des bénéficiaires des sociétés a augmenté de 10% sur la même période. (Pour info en 2008 l'ISS rapportait 52Mds et en 2018, 25,5 Mds !).

Au-delà de l'aspect éthique, il est éminemment contestable que l'Etat **perdent des recettes a minima de 10,3 Mds pour 2018** (source PLF page 6) venant des plus riches et des grosses entreprises. Ne serait-ce que pour diminuer le déficit budgétaire qui va être creusé cette année de 6,4 Mds ou pour répondre à des besoins sociaux. (Les besoins pour mettre à niveau l'ESR par exemple sont estimés à 3 Mds par an ! ...).

Un scandale est que ces cadeaux aux riches et la perte de recettes conséquente creusent les déficits par exemple. Ceux-ci sont financés ensuite par des emprunts sur les marchés financiers (alimentés par ces riches) et qui alourdissent la charge de la dette (les intérêts) soit 41,2 Mds pour le budget 2018 (prévision PLF 2020 de 44,7 Mds).

Ce qui est soi-disant donné par des mesures de pouvoir d'achat (baisse des cotisations ou suppression de la Taxe d'habitation (TH) qui sont en plus lissées sur des mois ou années, augmentation de minimum vieillesse ou handicap... est

repris de l'autre côté par une augmentation de la CSG dès le 1 janvier 2018, une diminution des prestations sociales (APL...) ou de services publics dans les communes ou bien d'augmentation de leur coût d'accès. Bref une escroquerie.

Ensuite nous assistons à une fiscalisation de la protection sociale avec l'augmentation de la CSG.

Il y aurait beaucoup à dire encore sur ce projet de budget. Continuation et transformation du CICE qui continue à coûter. La suppression de contrats aidés. Abandon de la taxe sur les transactions financières, de la lutte contre la fraude fiscale (80 Mds), de débats sur la pertinence de nombreuses niches fiscales (100 Mds), etc...

**Diminution de l'emploi de fonctionnaires** : Il est supprimé entre création et suppression 1276 ETP sur le budget Etat. (Moins 496 au ministère de la transition écologique et solidaire. Des suppressions dans le second degré...). Ce gouvernement annonce moins 120 000 emplois dans la fonction publique pour ce quinquennat dont près de la moitié dans la FP territoriale.

**Enfin, sur l'investissement** annoncé sur le quinquennat de 57,3 Mds. Il sera financé par moitié sur les budgets propres de fonctionnement. Ajoutons que ce montant est ridicule face aux besoins ne serait que pour la transition énergétique (faudrait a minima 100 Mds).

**En conclusion** : C'est un budget qui va renforcer les inégalités, qui désocialise en poursuivant l'affaiblissement des services publics et la protection sociale. Il accentue la concentration de la rente au détriment de la redistribution via les SP et la PS. Ce budget continue de transférer les charges vers les ménages au bénéfice des entreprises.

On voit un choc fiscal jamais vu à cet hauteur sur la défiscalisation des revenus du capital. Or le problème n'est pas le coût du travail mais celui du capital et son surcoût (intérêts et dividendes : voir l'étude sur notre site à outils d'analyse <http://www.snepfsu.net/outils/docs/SurCo%C3%BBt%20du%20Capital-2013.pdf> ).

« La richesse ne ruisselle pas vers les bas, elle est aspirée par le haut ! ». Elle est créée par le travail et l'activité humaine et non par le capital (sauf dans la finance).

**Pascal.anger@snepfsu.net**